

RDC : Joseph Kabila proclamé vainqueur par la Cour suprême

@rib News, 16/12/2011 – Source AFPLe président sortant de la RDC, Joseph Kabila, 40 ans, a été proclamé vainqueur de la présidentielle à un tour du 28 novembre, vendredi par la Cour suprême de justice (CSJ) malgré des semaines de contestation du scrutin au plan national et international. La CSJ a confirmé la totalité des résultats provisoires annoncés le 9 décembre par la Commission électorale (CENI) et rejetés par l'opposition, qui attribuaient la victoire à M. Kabila, avec 48,95% des suffrages, devant dix autres candidats, dont l'opposant de 78 ans Etienne Tshisekedi (32,33%), arrivé second. Ce dernier avait rejeté ces résultats et s'était autoproclamé "président élu" de la RDC.

Vendredi soir, son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a annoncé l'organisation de manifestations "lundi ou mardi" en RD Congo pour « faire échec à ce hold-up électoral », a déclaré Jacquemin Shyamba, secrétaire général du parti. La Cour a proclamé élu la majorité simple président de la République démocratique du Congo Monsieur Joseph Kabila, a déclaré vendredi soir le premier président de la CSJ Jérôme Kitoko, juste après avoir rejeté pour « manque de preuves » le recours du candidat et opposant Vital Kamerhe (3e avec 7,74%), qui dénonçait de nombreuses irrégularités lors du scrutin. Sans attendre la proclamation de la CSJ, initialement prévue samedi, six pays voisins - Ouganda, Kenya, Zambie, Tanzanie, Burundi et la République centrafricaine - avaient déclaré le président Kabila pour sa réélection. La veille, l'Afrique du Sud avait jugé « globalement les élections. M. Kamerhe dénonçait notamment des « violations intentionnelles » de la loi électorale par CENI, « circulation illégale » de bulletins de vote avant le scrutin, des différences entre des résultats de la CENI et ceux publiés dans les bureaux de vote ou encore des scores de 100% obtenus par M. Kabila dans plusieurs bureaux de vote. Des rapports d'observateurs nationaux et internationaux, notamment de l'Union européenne, du Centre Carter et ses Etats-Unis, ont aussi déploré le « manque de transparence » ou de « crédibilité » du processus électoral et dénoncé de nombreuses « irrégularités ». Etienne Tshisekedi avait d'emblée carté toute idée de contester les résultats de la Cour suprême, en la qualifiant « d'institution privée de Kabila ». Le chef de l'Etat, qui ne s'est pas encore adressé à la nation depuis le 9 décembre, a reconnu des « erreurs » lors de la présidentielle tout en estimant qu'elles n'invalidaient pas les résultats, lors d'une conférence de presse en anglais lundi pour des médias anglophones principalement. Il doit prêter serment mardi. « Comme le peuple souverain a voté, il faut respecter le choix du peuple et ensuite dialoguer », avec l'opposition, a déclaré le secrétaire général de la Majorité présidentielle, Aubin Munaku, en faisant part de sa surprise la réélection du chef de l'Etat héritier du pouvoir à 30 ans après l'assassinat en 2001 de son père Laurent-Désiré Kabila - le tombeur de Mobutu -, élu une première fois en 2006 en promettant le retour à la paix et la reconstruction d'un pays ruiné par deux guerres (1996-1997, 1998-2003), Joseph Kabila s'était déclaré « sûr » de ne pas perdre lors de la campagne, après avoir opportunément fait réviser la Constitution en janvier pour faire passer la présidentielle de deux à un seul tour. En 2006, il avait largement devancé (58,05%) au second tour le vice-président Jean-Pierre Bemba, devenant alors le premier président de RDC élu au suffrage universel direct. La fin de campagne électorale et le scrutin du 28 novembre dernier avaient été marqués de violences dans le pays, où au moins 18 civils ont été tués par les forces de sécurité, selon l'ONG Human Rights Watch. L'annonce de la réélection de Kabila par la CENI le 9 décembre avait déclenché des violences, principalement à Kinshasa où au moins cinq personnes sont mortes, d'après les autorités. Les forces de l'ordre ont procédé à plusieurs arrestations, notamment dans le quartier de Limete (est), où le parti de M. Tshisekedi - l'Union pour la démocratie et le progrès social, UDPS - a son siège. Après avoir fait appel à l'ONU, à l'UE et à l'Union africaine notamment, "en vue de solliciter leur médiation", l'UDPS a demandé au « peuple de protester » sa victoire à travers des « manifestations pacifiques ». En province, des premières « marches pacifiques » de l'opposition ont rassemblé quelques centaines de personnes à Goma, Bukavu (est) et Lubumbashi (sud-est) mardi et mercredi, très vite dispersées par la police ou l'armée. A Lubumbashi, les soldats de la Garde républicaine ont violemment stoppé la marche, et à Goma des opposants ont été arrêtés. Le résultat provisoire des législatives, qui se sont déroulées avec la présidentielle, est attendu mi-janvier. Le double scrutin a débuté un cycle d'élections (provinciales, sénatoriales, locales) qui doit se poursuivre jusqu'à l'été 2013.